

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

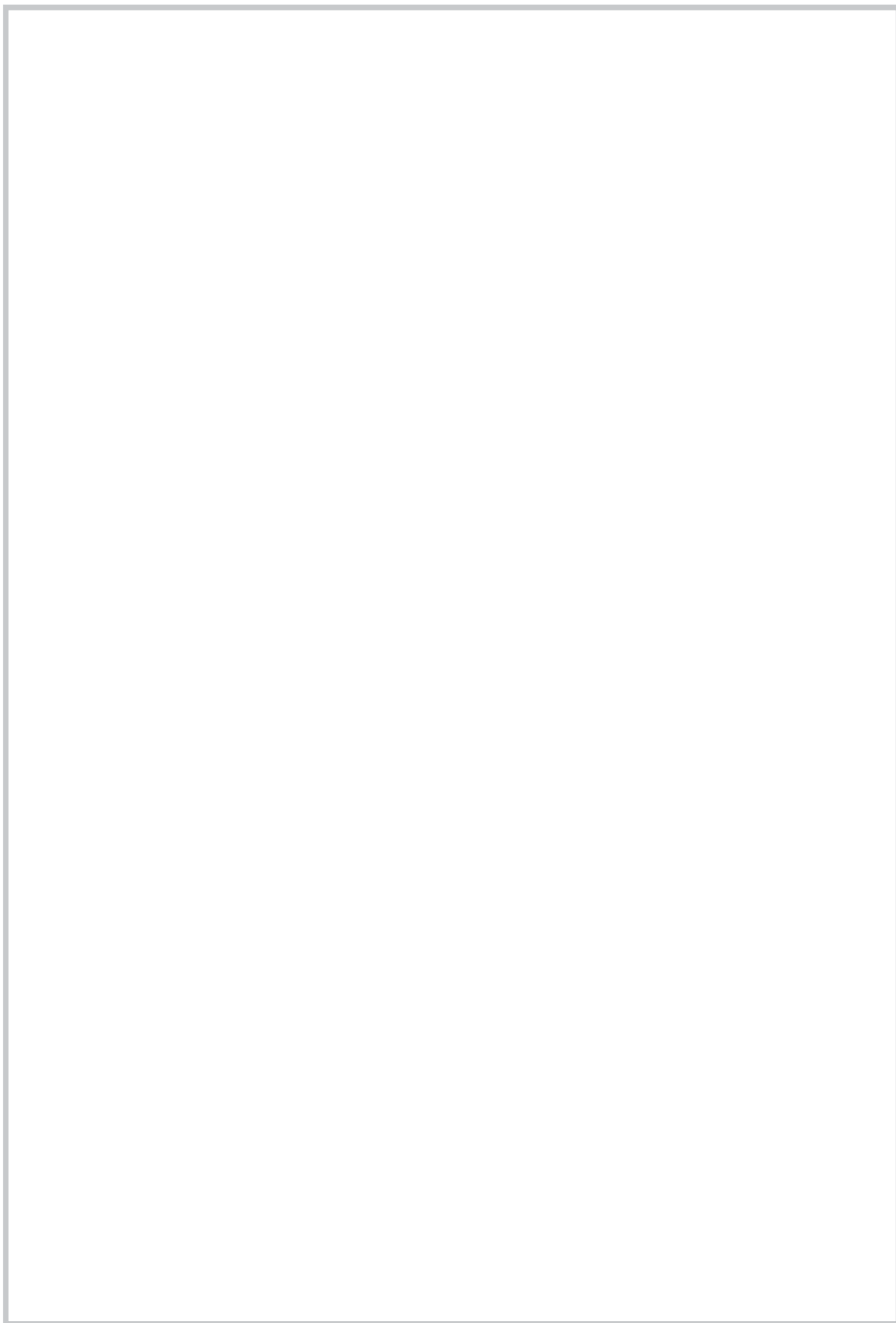


FR

MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET

MADE IN ITALY
design & production

KETTY EVO



⚠ ATTENTION



**LES SURFACES PEUVENT DEVENIR TRÈS CHAUDES !
UTILISER TOUJOURS DES GANTS DE PROTECTION !**

Une énergie thermique est emprisonnée pendant la combustion et rend les surfaces, les portes, les poignées, les commandes, les vitres, le tuyau d'évacuation des fumées et éventuellement la partie antérieure de l'appareil considérablement chaudes.

Il ne faut pas toucher les éléments en question sans être muni de vêtements de protection (gants de protection fournis).

Il faut faire en sorte de bien expliquer ce danger aux enfants et de ne pas les faire approcher du foyer pendant le fonctionnement.

FRANÇAIS	4
MISES EN GARDE.....	4
SÉCURITÉ	4
ENTRETIEN ORDINAIRE.....	6
INSTALLATION.....	7
DISTANCES MINIMALES.....	7
CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN.....	7
PELLET ET CHARGEMENT.....	9
L'ÉCRAN DESCRIPTION DES COMMANDES ET SYMBOLES	10
LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN.....	10
STRUCTURE MENU.....	11
MISES EN GARDE GÉNÉRALES.....	11
TÉLÉCOMMANDE (OPTION).....	12
TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES	12
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE	12
FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ	12
RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE	13
RÉGLAGE DE LA LANGUE	13
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE	14
EASY SETUP	15
STAND-BY	15
RÉINITIALISER	16
COMFORT	16
HABILIT. CHRONO	16
CHRONO.....	16
EXEMPLE DE PROGRAMMATION	17
NETTOYAGE ET ENTRETIEN.....	18
ENTRETIEN.....	18
NETTOYAGE ET ENTRETIEN INCOMBANT À L'UTILISATEUR.....	18
ENTRETIEN COURANT EFFECTUÉ PAR DES TECHNICIENS AUTORISÉS	22
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)	22
VISUALISATIONS.....	25
ALARMES	26
CONDITIONS DE GARANTIE	27
ÉLIMINATION.....	28

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

♦ **L'APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS ÂGÉS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES OU MENTALES RÉDUITES, SANS EXPÉRIENCE NI CONNAISSANCE NÉCESSAIRE, À CONDITION D'ÊTRE STRICTEMENT SURVEILLÉS OU BIEN SEULEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ INSTRUITS SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION SÛRES DE**

L'APPAREIL ET EN AVOIR COMPRIS LES DANGERS INHÉRENTS. L'UTILISATION DU GÉNÉRATEUR PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AYANT DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES, OU DES PERSONNES INEXPÉRIMENTÉES EST INTERDITE À MOINS QU'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ NE LES SURVEILLE ET LES INSTRUISE.

- ♦ LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS POUR S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.
- ♦ LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR NE DOIVENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ENFANTS NON SURVEILLÉS.
- ♦ NE PAS TOUCHER LE GÉNÉRATEUR NU-PIEDS OU AVEC D'AUTRES PARTIES DU CORPS MOUILLÉES OU HUMIDES.
- ♦ INTERDICTION DE TOUCHER AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ OU DE RÉGLAGE, SANS L'AUTORISATION OU LES INDICATIONS DU FABRICANT.
- ♦ NE PAS TIRER, DEBRANCHER OU TORDRE LES CABLES ÉLECTRIQUES QUI SORTENT DU PRODUIT, MEME SI CELUI-CI N'EST PAS BRANCHE AU RESEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.
- ♦ IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE FAÇON À CE QU'IL N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LES PARTIES CHAUDES DE L'APPAREIL.
- ♦ LA FICHE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION.
- ♦ ÉVITER DE RÉDUIRE LES DIMENSIONS OU D'OBSTRUER LES OUVERTURES D'AÉRATION DE LA PIÈCE D'INSTALLATION. LES OUVERTURES D'AÉRATION SONT INDISPENSABLES POUR UNE COMBUSTION CORRECTE.
- ♦ NE PAS LAISSER LES ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE À LA PORTÉE DES ENFANTS OU DE PERSONNES HANDICAPÉES, NON ASSISTÉS.
- ♦ LORSQUE L'APPAREIL EST EN ÉTAT DE MARCHÉ, LA PORTE DU FOYER DOIT TOUJOURS RESTER FERMÉE.
- ♦ QUAND L'APPAREIL FONCTIONNE, IL EST CHAUD AU TOUCHER, EN PARTICULIER TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ; IL EST DONC RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION.
- ♦ CONTRÔLER LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE D'OBSTRUCTIONS AVANT D'ALLUMER UN APPAREIL APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.
- ♦ LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CONDITION CLIMATIQUE. CEPENDANT, EN CAS DE CLIMAT PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE (VENT FORT, GEL), LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POURRAIENT SE DÉCLENCHER, PROVOQUANT AINSI L'ARRÊT DU

GÉNÉRATEUR. SI CELA SE VÉRIFIE, CONTACTER LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURTOUT NE PAS DÉSACTIVER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.

♦ **ENCAS D'INCENDIE DU CONDUIT DE FUMÉE, SE MUNIR D'EXTINCTEURS POUR ÉTOUFFER LES FLAMMES OU APPELER LES POMPIERS.**

♦ **CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME INCINÉRATEUR DE DÉCHETS.**

♦ **N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE**

♦ **AU COURS DU REMPLISSAGE, VEILLER À CE QUE LE SAC DE PELLETS N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC L'APPAREIL.**

♦ **LES FAÏENCES SONT DES PRODUITS ARTISANAUX ET EN TANT QU'ELLES, ELLES PEUVENT PRÉSENTER DES MICRO-GRUMEaux, DES CRAQUELURES ET DES IMPERFECTIONS CHROMATIQUES. CES CARACTÉRISTIQUES EN DÉMONTRENT LA VALEUR. ÉTANT DONNÉ LEUR COEFFICIENT DE DILATATION DIFFÉRENT, L'ÉMAIL ET LA FAÏENCE PRODUISENT DES MICRO-FISSURES (CRAQUELURES) QUI TÉMOIGNENT DE LEUR AUTHENTICITÉ. POUR NETTOYER LES FAÏENCES, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER UN CHIFFON DOUX ET SEC. SI UN DÉTERGENT OU DU LIQUIDE EST UTILISÉ, CE DERNIER POURRAIT PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DES FISSURES ET LES METTRE EN ÉVIDENCE.**

♦ **ÉTANT DONNÉ QUE L'APPAREIL PEUT S'ALLUMER DE MANIÈRE AUTONOME VIA CHROMOTHÉRAPIE OU À DISTANCE GRÂCE AUX APPLICATIONS DÉDIÉES, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER DES OBJETS À L'INTÉRIEUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ INDICUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.**

♦ **LES PARTIES INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION PEUVENT ÊTRE SUJETTES À L'USURE ESTHÉTIQUE, MAIS CELA N'AFFECTE PAS LEUR FONCTIONNALITÉ.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la réglementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION

GÉNÉRALITÉS

Les branchements évacuation des fumées et hydraulique doivent être effectués par un personnel qualifié qui doit délivrer une attestation de conformité d'installation selon les normes nationales.

L'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, conformément à la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

- 1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumée, cheminée, etc.) ;
- 2) de la copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
- 3) du livret d'installation (le cas échéant).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

S'il s'agit d'une installation dans une copropriété immobilière, il est nécessaire de demander au préalable l'avis de l'administrateur.

Le cas échéant, effectuer une vérification des émissions des gaz d'échappement après l'installation. L'éventuelle préparation du point de prélèvement devra être réalisée de manière étanche.

COMPATIBILITÉ

L'installation est interdite à l'intérieur des locaux où il existe un risque d'incendie. De plus, l'installation est interdite à l'intérieur de locaux à usage d'habitation, dans les cas suivants :

1. en cas de présence d'appareils à combustible liquide avec un fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans le local où ils sont installés.
2. en cas de présence d'appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les locaux qui leurs sont adjacents et communicants.
3. lorsque, la dépression mesurée sur place entre l'environnement extérieur et intérieur est supérieure à 4 Pa.

N.B. : Les appareils étanches peuvent être installés même dans les cas indiqués aux points 1, 2, 3 du présent paragraphe.

INSTALLATIONS DANS LES SALLES DE BAIN, CHAMBRES À COUCHER ET STUDIOS

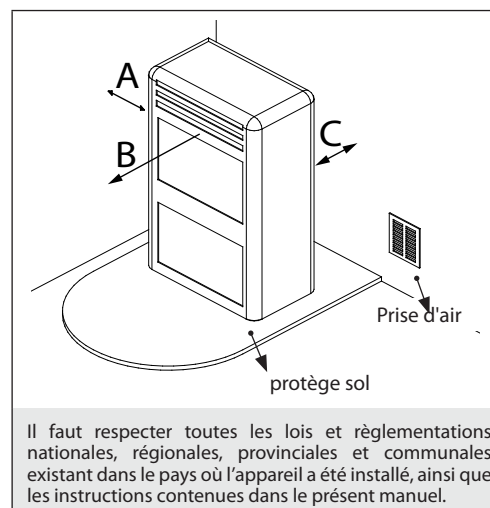
Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

POSITIONNEMENT ET DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les points d'appui et/ou de soutien doivent avoir une capacité porteuse en mesure de supporter le poids total de l'appareil, des accessoires et des revêtements de celui-ci. Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est recommandé d'utiliser une protection en matériau incombustible qui protège également la partie avant d'une chute éventuelle de résidus brûlés durant les opérations ordinaires de nettoyage. Pour un bon fonctionnement, le générateur doit être mis à niveau. Nous suggérons de réaliser les parois latérales, postérieures et le plan d'appui en matériau non combustible.

DISTANCES MINIMALES

L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur n'est admise qu'à **condition de respecter les distances de sécurité indiquées sur l'étiquette fournie au début du manuel (page 2)**. Pour les matériaux non inflammables il faut maintenir une distance sur les côtés et au dos d'au moins 100 mm (à l'exception des inserts). L'installation à fleur du mur n'est admise que pour les appareils équipés d'écarteurs postérieurs et pour la partie arrière.



CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN

Pour l'entretien extraordinaire de l'appareil il pourrait être nécessaire d'éloigner ce dernier des murs adjacents. Cette opération doit être effectuée par un technicien apte à débrancher les conduits d'évacuation des produits de la combustion et à les rebrancher. Pour les générateurs branchés à l'installation hydraulique, il faut prévoir une connexion entre l'installation et l'appareil de manière à pouvoir déplacer le générateur d'au moins 1 mètre des murs adjacents, pendant l'entretien extraordinaire, effectué par un technicien agréé.

INSTALLATION INSERTS

Dans le cas d'installation d'inserts, l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit, et durant l'extraction il ne doit pas être possible d'accéder aux parties sous tension.

D'éventuels câblages comme par exemple un câble d'alimentation ou des sondes ambiantes doivent être placés de façon à ne pas être endommagés durant le mouvement de l'insert et à ne pas entrer en contact avec des parties chaudes. Pour l'installation à l'intérieur d'un vide technique réalisé en matériau combustible, nous recommandons d'adopter toutes les mesures de sécurité imposées par les normes d'installation.

VENTILATION ET AÉRATION DES LOCAUX D'INSTALLATION

La ventilation en cas de générateur non hermétique et/ou d'installation non hermétique doit être réalisée en respectant l'espace minimal indiqué ci-dessous (en tenant compte de la plus grande valeur parmi celles proposées) :

les catégories d'appareils	la norme de référence	le pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	la valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm ²
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm ²

Dans toute condition, y compris en présence de hottes aspirantes et/ou d'installations de ventilation forcée contrôlée, la différence de pression entre les locaux d'installation du générateur et l'extérieur doit être une valeur toujours égale ou inférieure à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou de ventilation.

Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non contaminé peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), à condition que le flux puisse se faire librement à travers des ouvertures permanentes en communication avec l'extérieur.

La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bains, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

ÉVACUATION DES FUMÉES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et il est muni d'un ventilateur à la sortie pour l'extraction des fumées. Le système d'évacuation doit être unique pour le générateur, des évacuations dans le conduit de la cheminée partagée avec d'autres dispositifs ne sont pas admises.

Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis par rapport à la typologie de l'appareil à installer conformément à :

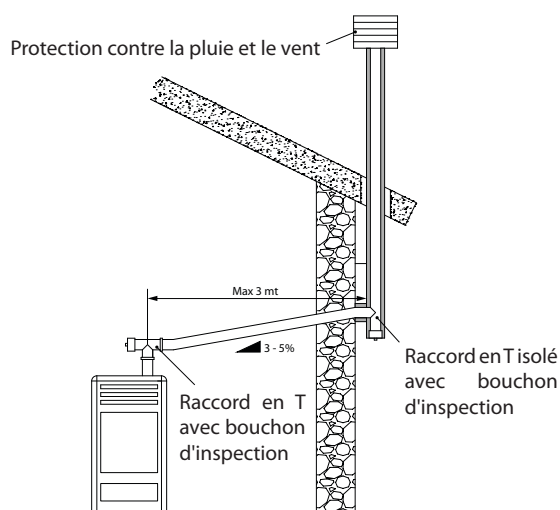
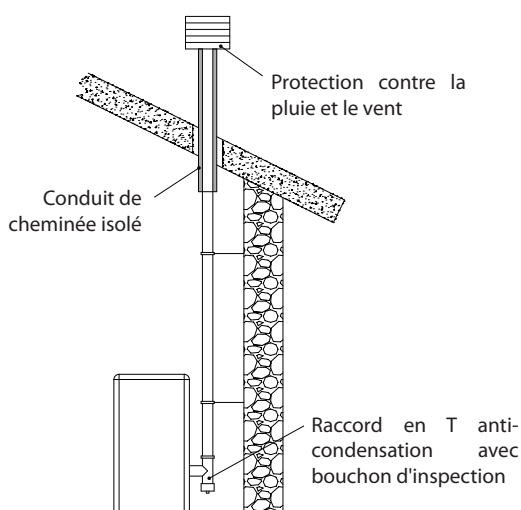
- UNI/ TS 11278 dans le cas de cheminées métalliques, avec une attention particulière à ce qui est indiqué dans la désignation ;
- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, -UNI EN 1806 : en cas de cheminées non métalliques.
- La longueur de la partie horizontale doit être minime et de toute façon ne pas dépasser 3 mètres, avec une inclinaison minimale de 3% vers le haut
- Le nombre de changements de direction, y compris dû à l'utilisation d'un élément en "T", doit se limiter à 4 .
- Il faut prévoir un raccord en "T" avec un bouchon de récolte des condensats à la base de la partie verticale.
- Si l'évacuation ne s'insère pas dans un conduit de cheminée, une partie verticale avec un terminal anti-vent est demandée (UNI 10683)
- Le conduit vertical peut être à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice. Si le canal à fumée s'insère dans un conduit de cheminée existant déjà, celui-ci doit être certifié pour combustibles solides
- Si le canal à fumée est à l'extérieur de l'édifice, il doit toujours être isolé.
- Les canaux à fumée doivent être prévus avec au moins une prise étanche pour d'éventuels échantillonnages de fumées.
- Toutes les parties du conduit des fumées doivent pouvoir être inspectées.
- Des ouvertures d'inspection doivent être prévues pour le nettoyage.
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le générateur devra absolument être résistant à l'humidité.
- Un système d'évacuation des fumées ne respectant pas les points précédents ou, en général, n'étant pas conforme aux normes, peut provoquer l'apparition de phénomènes de condensation à l'intérieur.

POT DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE



BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le générateur est muni d'un câble d'alimentation électrique qui doit être branché à une prise de 230V 50Hz, avec, si possible, un interrupteur magnétothermique. La prise de courant doit être facilement accessible.

L'installation électrique doit être conformes aux normes ; vérifier en particulier l'efficacité du circuit de mise à la terre. Une mise à la terre non adéquate de l'installation peut provoquer un dysfonctionnement dont le fabricant ne se retient pas responsable.

Des variations d'alimentation supérieures à 10% peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement du produit.

PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont réalisés en soumettant à une pression élevée la sciure, c'est-à-dire les copeaux de bois pure (sans peintures) produits par des scieries, menuiseries et d'autres activités liées au travail et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique du moment qu'aucun collant n'est utilisé pour le maintenir compact. En effet, la compacité des pellets au fil du temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignite.

Outre à être un combustible écologique, étant donné que les copeaux de bois sont le plus possible exploités, le pellet présente également des avantages techniques.

Tandis que le bois présente un pouvoir calorifique de 4,4 kWh/kg. (avec le 15% d'humidité, donc environ après 18 mois de séchage), celui du pellet est de 5 kWh/kg.

La densité du pellet est 650 kg/m³ et le contenu d'eau est égal au 8% de son poids. Pour cette raison il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisamment adéquat.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

EN PLUS class A1, ISO 17225-2 class A1

et

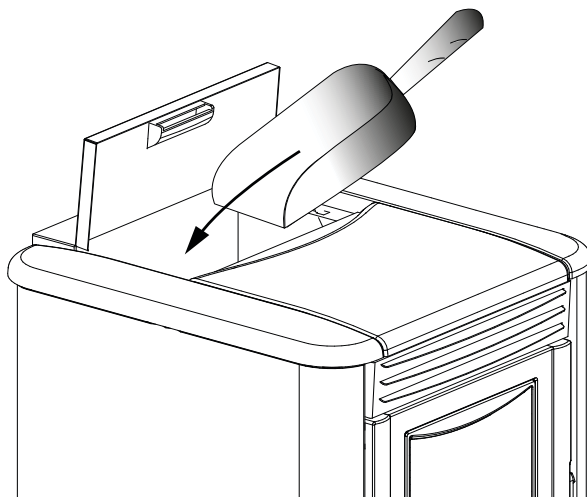
EN 303-5 avec les caractéristiques suivantes : teneur en eau $\leq 12\%$, teneur en cendres $\leq 0,5\%$ et pouvoir calorifique inférieur > 17 MJ/kg (dans le cas de chaudières).

Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de 6 mm de diamètre.

STOCKAGE PELLET

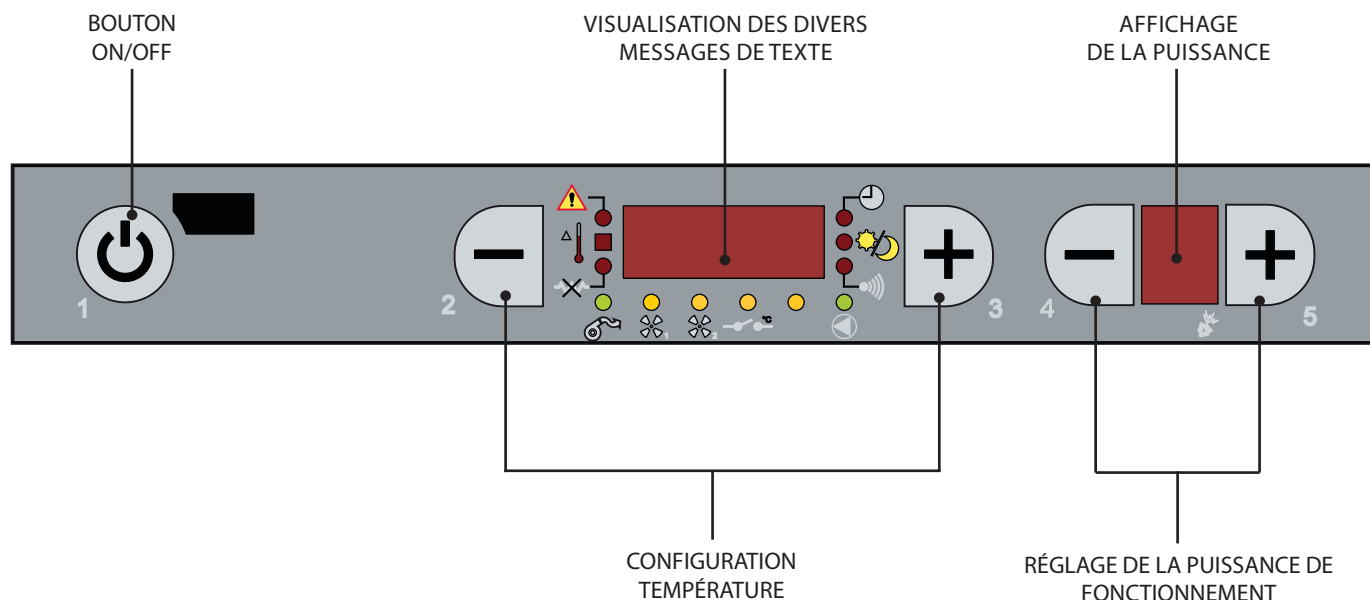
Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.

Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet au moyen d'une écope.



L'EMPLOI DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL, ENDOMMAGE LES FONCTIONS DU GÉNÉRATEUR ET PEUT DÉTERMINER LA CESSATION DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR JOINTE.

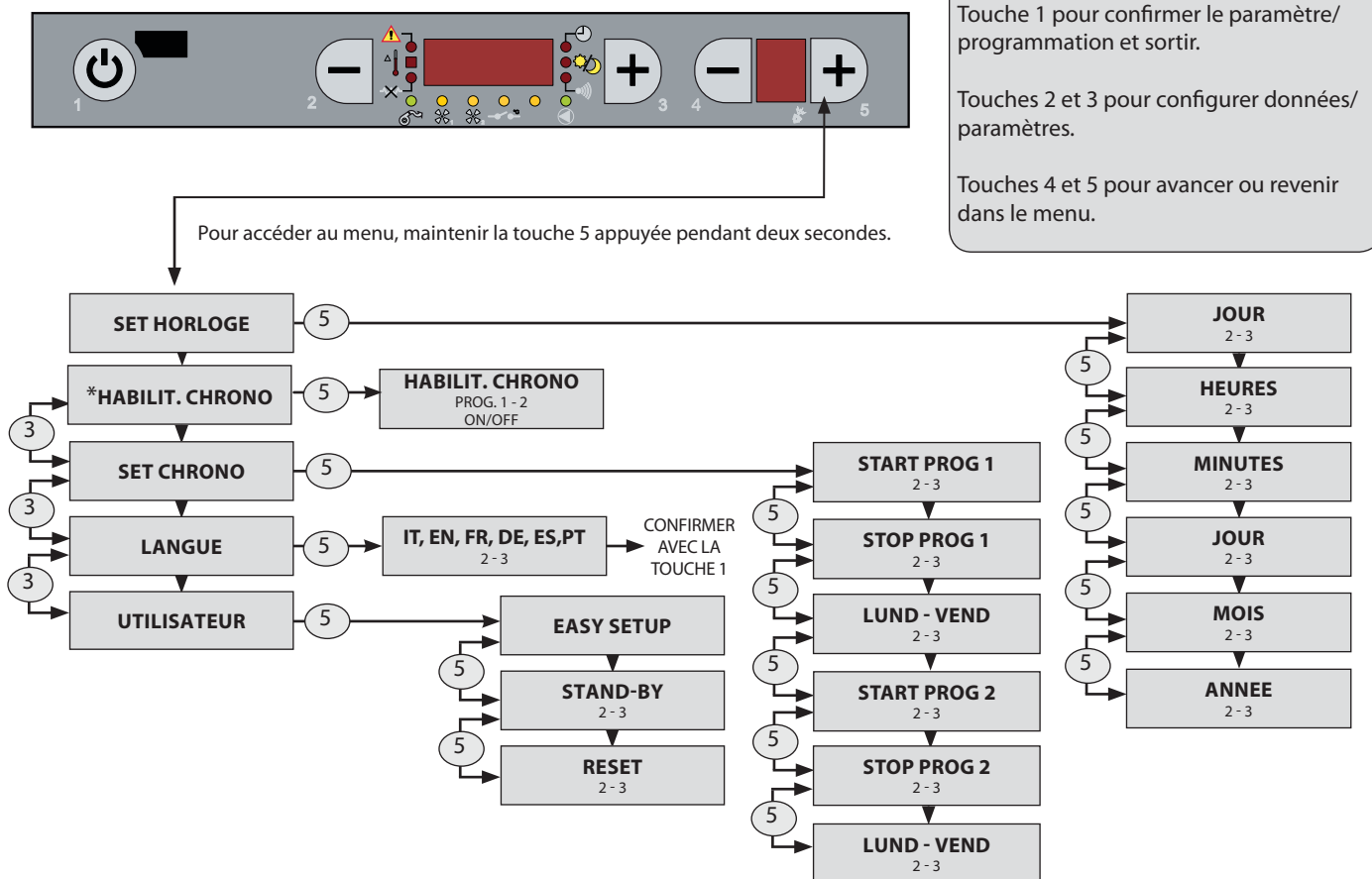
L'ÉCRAN DESCRIPTION DES COMMANDES ET SYMBOLES



LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN

	Indique la présence d'une alarme. Allumée: indique la présence d'une alarme Éteinte: indique l'absence d'alarmes Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression.		Indique la fonction programmation hebdomadaire Voyant allumé = programmation hebdomadaire activée Voyant éteint = programmation hebdomadaire désactivée
	Indique l'état de la température ambiante Éteinte = la T° lue par la sonde est supérieure au set de température configuré Allumée = la T° lue par la sonde est inférieure au set de température configuré		Indique la fonction stby Éteinte = Stby désactivé Allumée = Stby activé
	Bougie d'allumage Éteinte = bougie activée Allumée = bougie désactivée Clignotante = Phase d'allumage		Non utilisée
	Indique le fonctionnement du moteur fumées. Éteinte = moteur fumées non en fonction Allumée = moteur fumées en fonction Clignotante = panne		Indique la communication entre la télécommande et le poêle. Chaque fois qu'une touche est appuyée sur la télécommande, le voyant doit s'allumer. Si le voyant est toujours allumé, il indique que la communication entre la télécommande et le poêle est bloquée.*
	Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel Éteinte = non en fonction Allumée = en fonction Clignotante = Le moteur fonctionne avec la modalité COMFORT activée (si présente)		Non utilisée
	Non utilisée		État de l'entrée thermostat supplémentaire canalisé : Allumée: contact fermé (à satisfaire) Clignotante: le moteur fonctionne au minimum, il est en modulation (entrée=ouvert)
			Indique le fonctionnement du moteur de chargement du pellet Éteinte = moteur de chargement du pellet désactivé Allumée = moteur de chargement du pellet activé

STRUCTURE MENU



*Si présent - modèles équipés

Si la fonction "ENABLE CHRONO" n'est pas présente dans la structure du menu, l'activation se fait directement à l'intérieur du SET CHRONO.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Conseils à suivre durant les premières mises en marche du produit :
Au cours des premières heures de fonctionnement, des fumées et des odeurs peuvent être émises ; elles sont dues au processus normal de « rodage thermique ».

Au cours de ce processus, d'une durée variable en fonction du produit, il est recommandé de :

- Bien aérer la pièce
- Enlever, si présentes, les parties en faïence de la partie supérieure du produit
- Activer le produit à la puissance et température maximales
- Éviter de rester longtemps dans la pièce
- Ne pas toucher les surfaces du produit

Notes :

Le processus se termine au bout de quelques cycles de chauffage/ rafraîchissement.

Pour la combustion, ne pas utiliser des éléments ou des substances différentes de celles indiquées dans le manuel.

Avant de procéder à l'allumage du produit, il faut effectuer les contrôles suivants :

- S'il est prévu de brancher le produit à un circuit hydraulique, ce dernier doit être complet et en état de marche, et respecter les indications figurant dans le manuel du produit et les normes en vigueur en la matière.
- Le réservoir à pellet doit être complètement rempli
- La chambre de combustion et le brasier doivent être propres
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer, du tiroir à cendres et du réservoir à pellet (si présent en version hermétique) ; ces derniers doivent être fermés et sans aucun corps étranger au niveau des éléments et des joints d'étanchéité.
- Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché
- L'interrupteur bipolaire (si présent) doit être mis sur « 1 ».

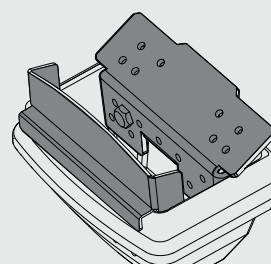


N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !

AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS D'ALLUMAGES MANQUÉS RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.



IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS LE SÉPARATEUR ET/OU LA PLAQUE FOYÈRE. (VOIR FIGURE CI-CONTRE) NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE LA PERTE DE VALIDITÉ IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE. EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER LE REMPLACEMENT DE LA PIÈCE AU SERVICE D'ASSISTANCE (REMPLACEMENT QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT PUISQU'IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À USURE).



TÉLÉCOMMANDE (OPTION)

Grâce à la télécommande, il est possible de régler la puissance de chauffage, la température ambiante désirée et l'allumage/arrêt automatique de l'appareil.

Pour allumer le poêle, appuyer sur la touche 1 pendant deux secondes ; l'appareil entrera automatiquement en phase d'allumage. Les touches 4 et 5 permettent de régler la puissance, les touches 2 et 3 permettent de régler la température ambiante désirée. Pour éteindre le poêle, garder la touche 1 enfoncée pendant deux secondes.

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Les piles sont logées dans la partie inférieure de la télécommande. Pour le remplacement, extraire le compartiment des piles (comme indiqué sur la figure à l'arrière de la télécommande), puis enlever ou introduire la pile en respectant les symboles imprimés sur la télécommande ou sur la pile.



Si la télécommande est éteinte à cause de l'absence de la pile, il est possible de commander le poêle depuis le panneau de commandes placé dans la partie supérieure du poêle.

Pendant l'opération de remplacement, prêter attention à la polarité en suivant les symboles imprimés sur le compartiment interne de la télécommande.

Pour le fonctionnement, il faut 1 batterie tampon au lithium CR2025 à 3V



LES PILES USÉES CONTIENNENT DES MÉTAUX NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT, ELLES DOIVENT DONC ÊTRE ÉLIMINÉES À PART DANS DES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET.

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois le câble d'alimentation branché dans la partie arrière du poêle, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, dans la position (I).

L'interrupteur placé à l'arrière du poêle sert à donner la tension à la carte du poêle.

Le poêle reste éteint et le panneau affiche une première page-écran avec la mention OFF.

FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ

Si le poêle est installé dans un pays ayant une fréquence de 60 Hz, il affiche le message « fréquence de réseau erronée ». Varier la fréquence comme décrit ci-après.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- ♦ Appuyer sur la touche 5.
- ♦ Sélectionner la fréquence de 50 - 60 Hz par 2 - 3.
- ♦ Confirmer avec la touche 5 et quitter le menu en appuyant sur 1.

RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE

Le set horloge permet de régler l'heure et la date

PROCÉDURE DES COMMANDES

- ♦ Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message **SET HORLOGE**.
- ♦ Confirmer avec la touche 5.
- ♦ Utiliser la touche 3 pour l'attribution du jour.
- ♦ Appuyer sur la touche 5.
- ♦ Utiliser la même procédure (5 avancer 3 configurer) pour le réglage de l'heure, des minutes, date, mois et année.
- ♦ Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

SET HORLOGE	
JOUR	LUN, MAR, MER, ...DIM
HEURES	0...23
MINUTES	00...59
JOUR	1...31
MOIS	1...12
ANNEE	00...99

RÉGLAGE DE LA LANGUE

Il est possible de sélectionner la langue préférée pour l'affichage des différents messages.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- ♦ Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message SET HORLOGE.
- ♦ Appuyer sur la touche 3 deux fois jusqu'à SET LANGUE.
- ♦ Confirmer avec la touche 5.
- ♦ Sélectionner la langue à l'aide de la touche 3.
- ♦ Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

LANGUE	ITALIEN
	ANGLAIS
	ALLEMAND
	FRANÇAIS
	ESPAGNOL
	PORTUGAIS

ALARME ALLUMAGE RATÉ



LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER, VU QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER DE LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.

SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, REPRISES SUR LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ EFFECTUÉES CORRECTEMENT.

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition, après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DEMARRAGE.

DEMARRAGE

Dans la phase de démarrage, le poêle stabilise la combustion, augmentant progressivement la combustion, pour ensuite passer en mode TRAVAIL.

TRAVAIL

Durant la phase de travail, le poêle se mettra au set puissance configuré, et travaillera pour atteindre le set température ambiante configuré. Voir l'élément suivant.

RÉGLAGE SET THERMOSTAT

Le set température ambiante est configurable par les touches 2 et 3, de Low-07 à 40°C -Hot

LOW - HOT

Si la température est configurée sur « Low » (set sous le seuil de 7°C), le poêle fonctionnera toujours au minimum.

Si elle est configurée sur « Hot » (set supérieur au seuil de 40°C), le poêle ne modulera pas et fonctionnera toujours et exclusivement à la puissance configurée.

RÉGLAGE SET PUISSANCE

Configurer la puissance de fonctionnement de 1 à 5 (à configurer par les touches 4 - 5).

Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

TRAVAIL AVEC SONDE AMBIANTE (DE SÉRIE)

L'appareil contrôle la température ambiante à l'aide d'une sonde sur la machine.

Une fois atteinte la température configurée, il se met automatiquement au minimum ou en arrêt en activant la fonction **Stand-by**, réduisant au minimum la consommation de pellet.

En usine, la fonction **STBY** est toujours configurée sur **OFF** (voyant  éteint).

Pour son activation et sa logique, suivre les indications à la page suivante, chapitre: **Stand-by**.

NETTOYAGE BRASIER

Pendant la phase de travail, le poêle a un compteur interne, qui effectue un nettoyage du brasier après un temps établi.

Cette phase sera représentée sur l'écran, elle mettra le poêle à une puissance inférieure et augmentera le moteur fumées pendant un temps déterminé dans la programmation.

Une fois terminée la phase de nettoyage, le poêle continuera son travail en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

ARRÊT

Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes.

Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.

Les moteurs d'aspiration des fumées et de ventilation de l'air chaud resteront allumés tant que la température du poêle ne sera pas descendue en-deça des paramètres d'usine.

RALLUMAGE

Le rallumage du poêle est possible, seulement si la température fumées s'est abaissée et si le minuteur programmé s'est remis à zéro.

CLEAN CHECK UP 1 - 2

EN CAS D'ALARME « CLEAN CHECK UP », IL EST NECESSAIRE DE S'ASSURER QUE LE FOND DU BRASIER SOIT SANS RESIDU ET SANS INCRUSTATION.

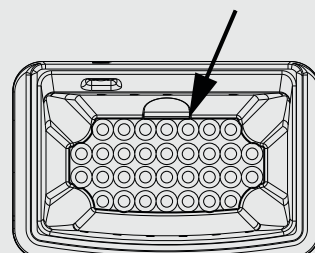
LES TROUS PRESENTS SUR LE FOND DOIVENT ETRE COMPLETEMENT LIBRES, POUR GARANTIR UNE COMBUSTION CORRECTE.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION « EASY SETUP » POUR ADAPTER LA COMBUSTION EN FONCTION DES EXIGENCES DECRITES.

SI LE SIGNAL D'ALARME PERSISTE, ET SI LES CONDITIONS LISTEES CI-DESSUS SONT PRESENTES, CONTACTER LE CENTRE ASSISTANCE AUTORISE.



FOND DU BRASIER



EASY SETUP

Le poids volumétrique du pellet est le rapport entre le poids et le volume du pellet. Ce rapport peut changer tout en conservant la qualité du pellet. La fonction EASY SETUP permet de varier le réglage du poids volumétrique en augmentant ou diminuant les valeurs prédéfinies. Dans le programme du poêle, les valeurs disponibles vont de « - 3 » à « + 3 » ; tous les poêles sont réglés en usine à la valeur optimale de 0

En cas de dépôt excessif sur le brasier, entrer dans le programme EASY SETUP et réduire la valeur d'une unité à « - 1 » ; attendre le jour suivant et, en l'absence d'amélioration, réduire ultérieurement jusqu'à un maximum de « - 3 ». En cas de besoin d'augmenter en revanche le réglage du poids volumétrique du pellet, passer de la valeur par défaut « 0 » à « + 1, + 2, + 3 » en fonction du besoin.

DÉPÔT EXCESSIF DE PELLETS DANS LE BRASIER			FONCTIONNEMENT NORMAL	PEU DE DÉPÔT DE PELLETS DANS LE BRASIER		
-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
TROISIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LES DEUX PREMIÈRES S'AVÈRENT INSUFFISANTES	DEUXIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE	PREMIÈRE PLAGE DE DIMINUTION (TESTER 1 JOUR)	VALEUR OPTIMALE PAR DÉFAUT	PREMIÈRE PLAGE D'AUGMENTATION	DEUXIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE	TROISIÈME PLAGE D'AUGMENTATION SI LES DEUX PREMIÈRES S'AVÈRENT INSUFFISANTES

PROCEDURE DE COMMANDE

- ◆ Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message REGLAGE HORLOGE.
- ◆ Appuyer plusieurs fois sur la touche 3 pour atteindre le programme EASY SETUP.
- ◆ Confirmer avec la touche 5.
- ◆ Les touches 2 et 3 permettent d'augmenter (3) ou de diminuer (2) la valeur.
- ◆ Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

N.B. : Si ces réglages ne résolvent pas les dépôts de pellets présents dans le brasier, contacter le centre d'assistance le plus proche.

STAND-BY

La fonction Stby est utilisée si l'on désire un arrêt immédiat du poêle une fois la température atteinte. La fonction STBY peut être configurée sur ON ou sur OFF à travers la procédure que nous décrirons par la suite.
En usine, la fonction STBY est toujours configurée sur OFF (voyant éteint).



FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR ON

Avec la fonction Stby activée (ON), si le poêle atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2 °C, il se met en arrêt après un retard pré-configuré par défaut, en affichant STAND-BY. Quand la température ambiante sera inférieure de 2 °C au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant "TRAVAIL".

FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION D'USINE)

Avec la fonction Stby non activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se met au minimum en modulant et affichant "MODULATION." Quand la température ambiante sera inférieure le set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant "TRAVAIL".

PROCÉDURE DES COMMANDES

- ◆ Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message SET HORLOGE.
- ◆ Appuyer trois fois sur la touche 3 jusqu'à UTILISATEUR.
- ◆ Appuyer deux fois sur la touche 5.
- ◆ Sélectionner avec la touche 2 ou 3 "ON" pour activer ou "OFF" pour désactiver.
- ◆ Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

RÉINITIALISER

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine. Les données modifiées sont:

PROCÉDURE DES COMMANDES

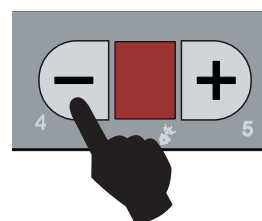
- ♦ Appuyer sur la touche 5 pour afficher le message **SET HORLOGE**.
- ♦ Appuyer plusieurs fois sur la touche 3 pour visualiser **UTILISATEUR**
- ♦ Appuyer sur la touche 5.
- ♦ Appuyer sur la touche 5 jusqu'à voir "**RESET**".
- ♦ Utiliser les touches 2 - 3 pour sélectionner sur ON et appuyer sur la touche 5.
- ♦ Pour confirmer, on voit s'afficher "**EFFECTUE**" sur l'écran

COMFORT (dans les modèles équipés)

Cette modalité réduit la vitesse de la ventilation, en privilégiant le silence du poêle.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- ♦ Pour activer, appuyer sur la touche 4 jusqu'à visualiser le message **COMFORT ON** à l'écran.
- ♦ Pour désactiver, appuyer sur la touche 4 jusqu'à visualiser le message **COMFORT OFF** à l'écran:



LA DIODE DU VENTILATEUR 1 CLIGNOTE SUR LE PANNEAU DE COMMANDE QUAND LE MODE COMFORT EST ACTIVÉ.



UNE FOIS LA FONCTION COMFORT ACTIVÉE PAR LE BIAIS DE LA TOUCHE 4 LE POËLE FONCTIONNERA TOUJOURS EN VENTILATION RÉDUITE!

HABILIT. CHRONO

Permet d'activer et de désactiver le chrono et les différentes tranches horaires. Durant l'activation des tranches horaires, en plus de l'activation (ON) et de la désactivation (OFF) on peut sélectionner la fonction COMFORT, pour la tranche sélectionnée.

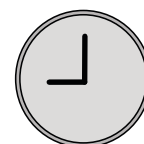
PROCÉDURE DES COMMANDES

- ♦ Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message **SET HORLOGE**.
- ♦ Appuyer plusieurs fois sur la touche 3 pour atteindre **HABILIT. CHRONO**.
- ♦ Appuyer sur la touche 5 pour confirmer et utiliser les touches 2-3 pour activer "**ON**" ou désactiver "**OFF**" le chrono.
- ♦ Utiliser les touches 4 -5 pour sélectionner la tranche horaire souhaitée
- ♦ Utiliser les touches 2 - 3 pour activer "**ON**", désactiver "**OFF**" ou **COMFORT** pour la tranche horaire sélectionnée.
- ♦ Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

CHRONO

Le chrono permet de programmer 2 tranches horaires à l'intérieur d'une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine.

Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation de la tranche programmée et la température AMBIANTE (07 - 40°C).



RECOMMANDATIONS

Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.

Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, e vérifiant d'avoir suivi les points listés au sous-chapitre "Set horloge" pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut aussi l'activer.

Exemple:

Allumage heure 07:00 **CORRECT**
Arrêt heure 18:00

Allumage heure 22:00 **ERRONÉ**
Arrêt heure 05:00

EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Mettons que nous voulons utiliser la fonction Programmeur hebdomadaire et que nous voulons utiliser les 2 tranches horaires de la façon suivante :

- 1re tranche horaire : de 08h00 à 12h00 tous les jours de la semaine, avec une température ambiante de 19 °C, sauf samedi et dimanche
- 2e tranche horaire : de 15h00 à 22h00 uniquement samedi et dimanche, avec une température ambiante de 21 °C

PROCÉDURE COMMANDES :

Appuyer sur la touche 5 pour afficher le message SET HORLOGE.

Appuyer sur la touche 2 jusqu'à **HABILIT. CHRONO**

- Activer le chrono
- Activer la tranche horaire 1 et 2.
- Appuyer sur la touche 1 pour quitter

**SET
HORLOGE**

**HABILIT.
CHRONO**

ARRÊT 1RE TRANCHE

En utilisant les touches 2 - 3, saisir l'heure « 12h00 » qui correspond à l'heure d'arrêt de la 1re tranche horaire, le message STOP PRG1 s'affiche suivi de l'heure configurée.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5, pour revenir au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**STOP
PRG1**

12:00

* Si « HABILIT. CHRONO » n'est pas présent dans la structure menu, l'activation advient directement à l'intérieur du SET CHRONO.

Appuyer sur la touche 2 pour afficher le message **SET CHRONO**.

SET CHRONO

ACTIVATION JOURS 1RE TRANCHE

Pour ce faire, utiliser les touches 3 et 5 de la façon suivante :

Touche 5 - il est possible de faire défiler les différents jours, le message défilant avec le jour de la semaine s'affiche, suivi de OFF Utiliser la touche 3 pour activer-désactiver (ON/OFF) tous les jours.

**LUNDI
PRG1**

ON-OFF

Appuyer sur la touche 5 pour confirmer et continuer la programmation.
Le message défilant s'affiche avec START PRG1 OFF.

**START
PRG1**

OFF

SET TEMPÉRATURE 1ÈRE TRANCHE

Appuyer sur la touche 5 pour confirmer et continuer la programmation.
Utiliser les touches 2 - 3 pour sélectionner la température souhaitée.
(Low -07 - 40 °C Hot)

Pour confirmer et continuer, appuyer sur la touche 5.

**SET PRG1
19 °C**

ALLUMAGE DE LA 1RE TRANCHE

Avec les touches 2 - 3, saisir l'heure « 08h00 » qui correspond à l'heure d'allumage de la 1re tranche horaire, le message START PRG1 s'affiche, suivi de l'heure configurée.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5, pour revenir au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**START
PRG1**

08:00

ALLUMAGE DE LA 2E TRANCHE

Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.
La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE.

**START
PRG2**

15:00

ALLUMAGE DE LA 2E TRANCHE

Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.

La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE.

À cette occasion, il suffit de saisir l'heure d'exemple dans start à 15:00 et dans Stop à 22:00 et d'activer les jours samedi et dimanche en les sélectionnant sur ON.



LORSQUE LE PROGRAMMEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, UN PETIT CARRÉ DE L'ICÔNE CORRESPONDANTE S'ALLUME SUR LE PANNEAU DE COMMANDES.



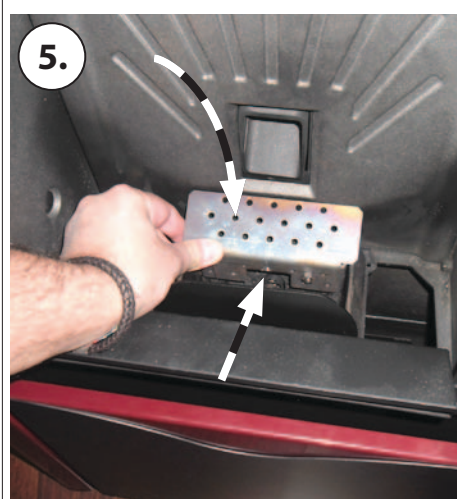
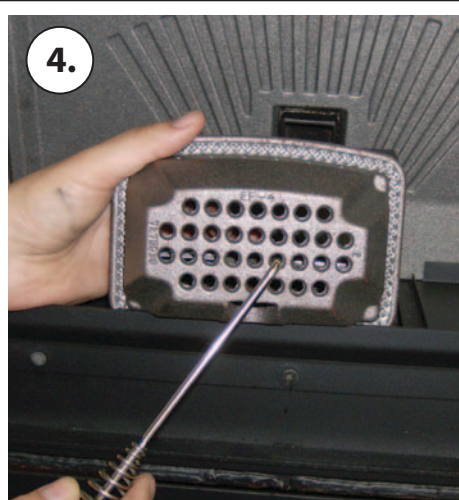
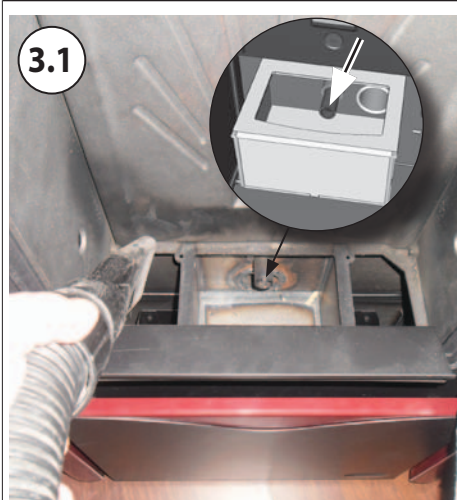
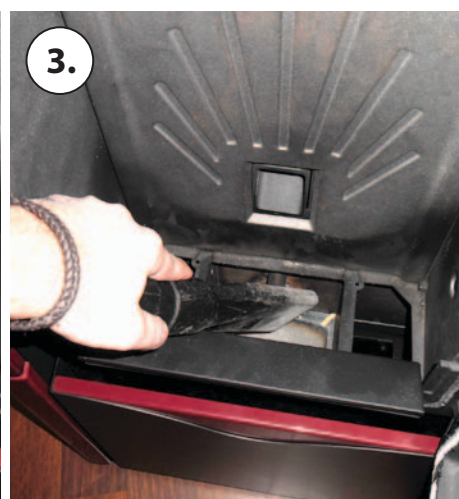
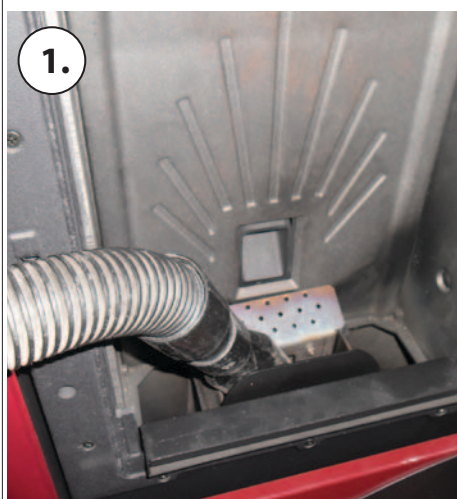
Ouvrir la porte - Nettoyer le verre avec un chiffon humide

Ne jamais vaporiser directement sur le verre céramique le détergent ou tout autre liquide pour le nettoyage

NETTOYAGE BRASIER ET CHAMBRE DE COMBUSTION

1. Aspirer les résidus présents dans le brasier
2. Enlever complètement le brasier du compartiment correspondant ;
3. Aspirer les cendres du logement brasier et de la chambre de combustion (3.1)
4. Libérer avec le tisonnier fourni tous les trous présents sur le brasier.
5. Repositionner le brasier dans son logement et le pousser vers la paroi du foyer.
6. En présence du tiroir de récupération des cendres, aspirer le dépôt de celles-ci.

REMARQUE : UTILISER UN ASPIRATEUR DE CENDRES ADÉQUAT AVEC UN RÉCIPIENT SPÉCIFIQUE DE SÉPARATION DES CENDRES RÉCUPÉRÉES.



TOUS LES 3/4 JOURS - HEBDOMADAIRE

TIROIR À CENDRES

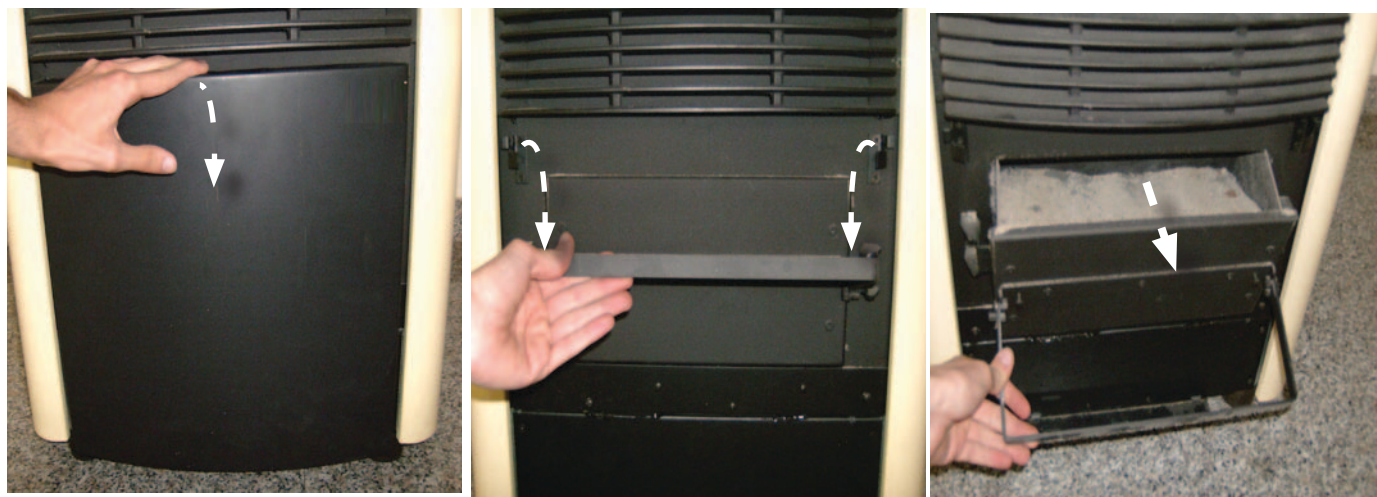
Vérifier tous les 3-4 jours le contenu du tiroir à cendres et le vider au-moins une/deux fois par semaine.

Lorsque c'est prévu, ouvrir/enlever la porte inférieure.

Enlever le tiroir à cendres amovible et le vider dans un récipient spécifique.

Aspirer la zone en-dessous, où se trouve le tiroir à cendres amovible. Lorsqu'il est nettoyé, remettre le tiroir amovible et fermer/remettre la porte extérieure.

Certains poêles ont le bac de récupération des cendres directement dans la chambre de combustion, il suffit donc d'ouvrir la porte et d'aspirer directement les cendres dans le bac.



TOUS LES MOIS

NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR THERMIQUE :

Tous les mois, il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur car la suie déposée sur l'arrière de la paroi du foyer obstrue l'afflux régulier des fumées, en pénalisant le rendement et le fonctionnement normal du poêle.

Ouvrir la porte pour accéder à la chambre de combustion. Enlever complètement le brasier de son logement.

Enlever ou tourner, en fonction du modèle, le verrou supérieur (A) les vis (B) ou la butée paroi (C) de la paroi du foyer (D), enlever la paroi du foyer (E) et la nettoyer, en utilisant le tisonnier et un aspirateur de cendres adéquat (F).

Lorsque le nettoyage est terminé, replacer la paroi du foyer amovible (D) et la fixer de nouveau avec les vis prévues à cet effet en tournant le verrou dans le sens opposé à celui utilisé pour l'enlever, ou en remplaçant la butée paroi du foyer.

Remettre le brasier dans son logement.



ENTRETIEN COURANT EFFECTUÉ PAR DES TECHNICIENS AUTORISÉS

L'entretien courant doit être effectué au moins une fois par an.

Le générateur, en utilisant du pellet comme combustible solide, nécessite d'une intervention annuelle d'entretien courant, qui doit être effectuée par un **Technicien autorisé, en utilisant exclusivement des pièces de rechange originales.**

Le non-respect peut compromettre la sécurité de l'appareil et peut faire déchoir le droit aux conditions de garantie.

En respectant les fréquences de nettoyages réservés à l'utilisateur, décrits dans le manuel d'utilisation et d'entretien, on garantit au générateur une bonne combustion dans le temps, en évitant d'éventuelles anomalies et/ou dysfonctionnements, qui pourraient demander de plus grandes interventions du technicien. Les demandes d'interventions d'entretien courant ne sont pas prévues dans la garantie du produit.

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ DE LA PORTE, DU TIROIR À CENDRES ET DU BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Il est nécessaire que ceux-ci soient contrôlés régulièrement : en cas d'usure ou d'endommagement, il faut les remplacer immédiatement.

Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela est nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. S'il y a des tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre le poêle, il est conseillé de vider complètement le réservoir du pellet, en aspirant d'éventuels résidus de pellet et poussières à l'intérieur.

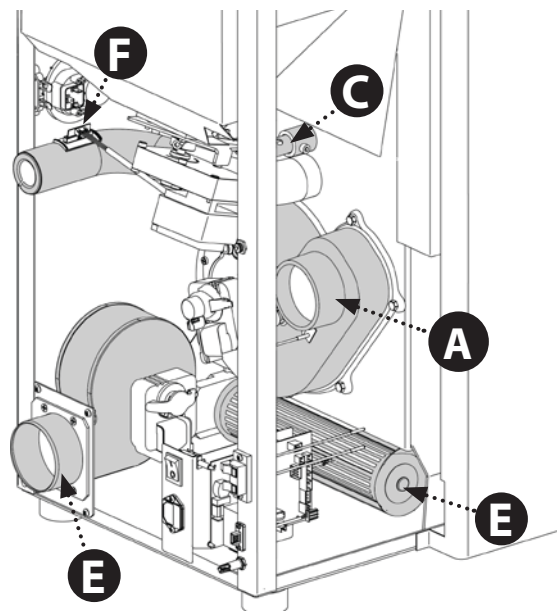
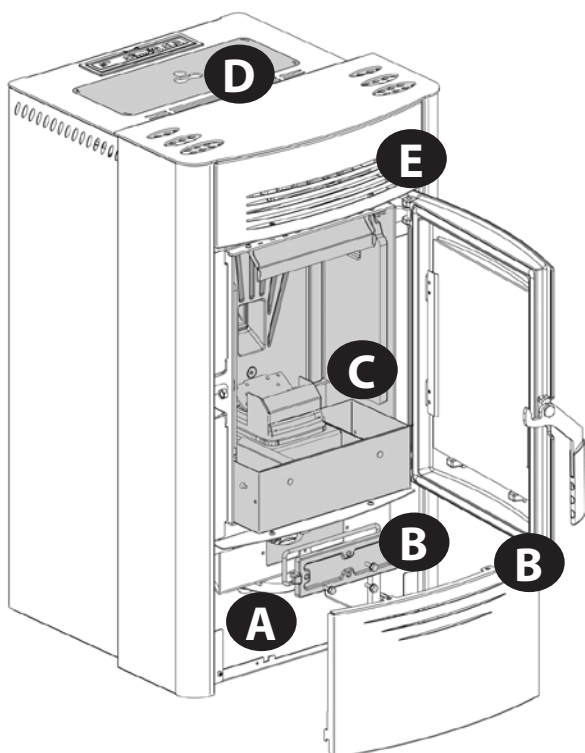
Nous vous invitons également à débrancher le générateur du réseau électrique et, pour une plus grande sécurité, surtout en présence d'enfants, à ôter le câble d'alimentation.

L'entretien courant doit être effectué au moins une fois par an.



SI LE CÂBLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.

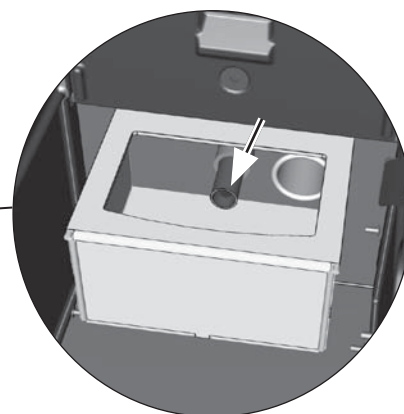
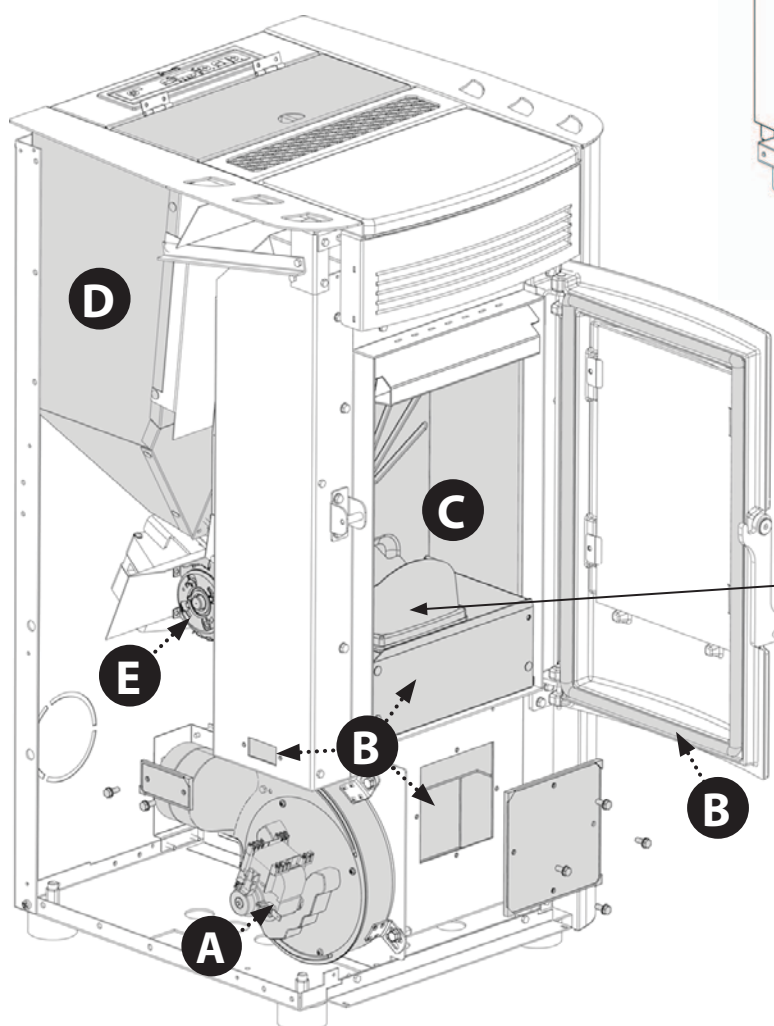
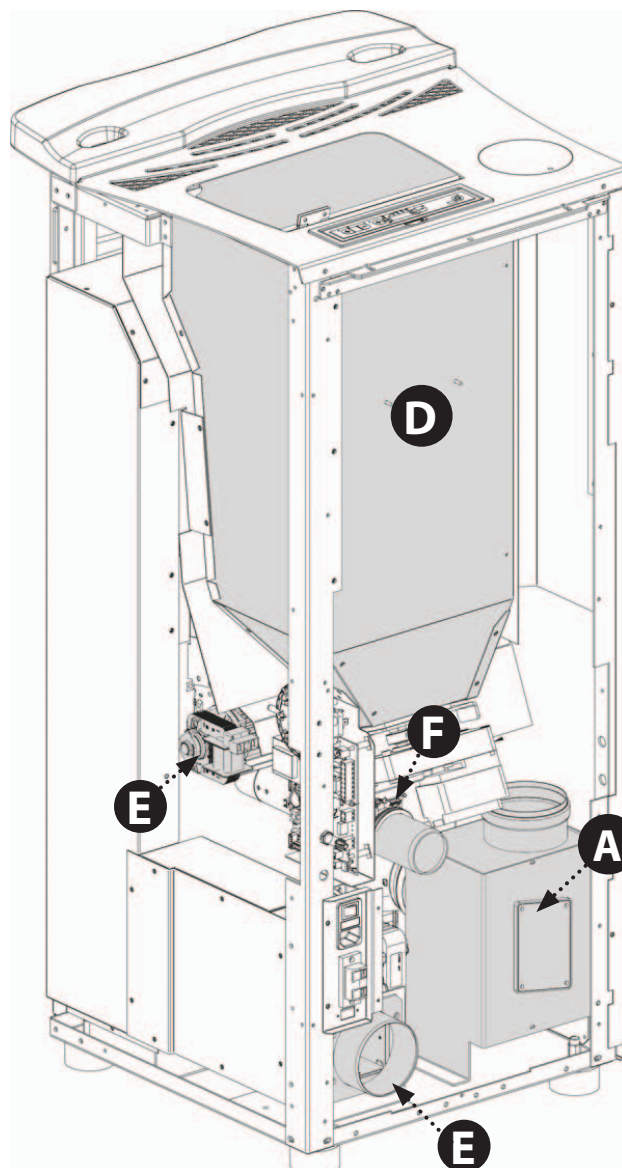
Les images sont à titre illustratif



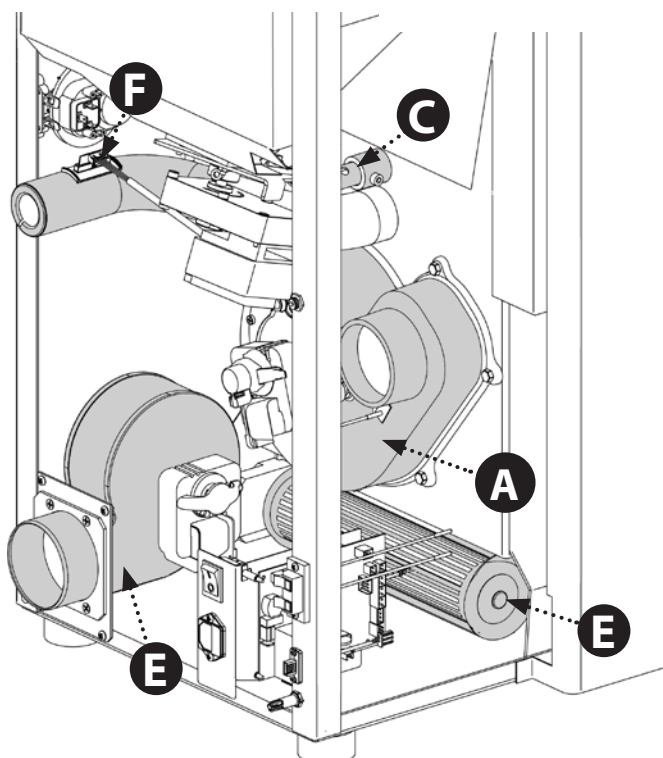
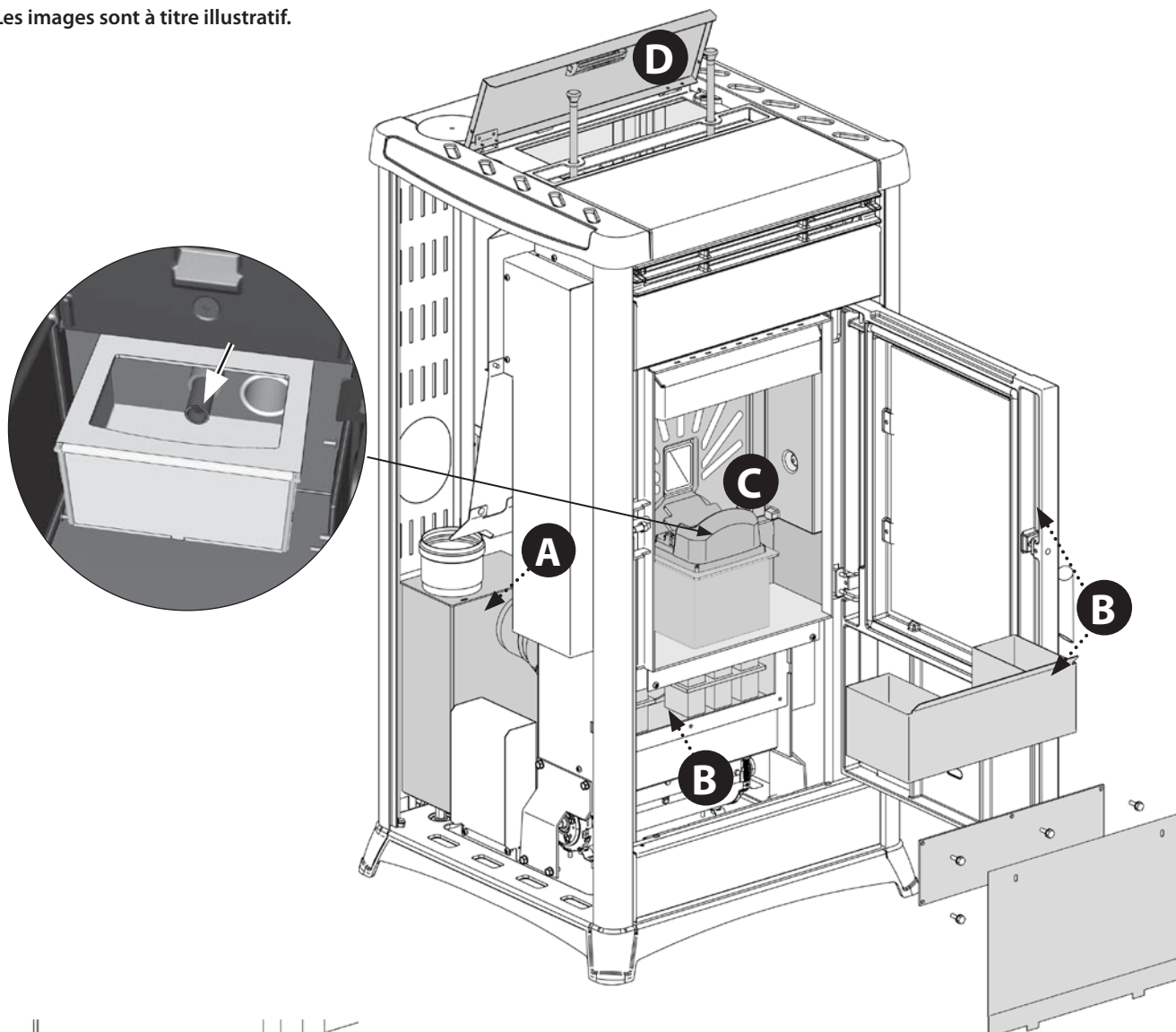
A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joint d'inspections, tiroir à cendres et porte brasier (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie d'allumage
D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage)
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellets
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux

Les images sont à titre illustratif.

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte brasier (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	✓
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie d'allumage.	✓
D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage).	✓
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellets	✓
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓



Les images sont à titre illustratif.



A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte brasier (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	✓
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie d'allumage.	✓
D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage).	✓
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellets	✓
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓

VISUALISATIONS		
ÉCRAN	CAUSE	SOLUTION
OFF	Poêle éteint	-
START	La phase de start est en cours	-
CHARGEMENT PELLET	Le chargement du pellet est en cours durant la phase d'allumage	
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours	-
DEMARRAGE	La phase de démarrage est en cours	-
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours	-
MODULATION	Le poêle module	-
NETTOYAGE BRASIER	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.	Le nettoyage automatique du brasier (pas en 1ère puissance) s'effectue à intervalles prédéfinis de fonctionnement continu.
NETTOYAG FINAL	Lorsque l'on éteint le poêle. Le nettoyage final est en cours. La phase de nettoyage final dure environ 10 minutes.	
STAND-BY	Le poêle est éteint après avoir atteint la température dans l'attente de se rallumer.	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
STAND-BY EXT	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient d'être éteint	Quand le poêle effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur de fumées puis d'effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
ATTENTE REFR – BLACK OUT	Le poêle se refroidit en raison d'un black-out	Une fois la phase de refroidissement terminée, le rallumage automatique sera de nouveau activé.
LOW	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale.	Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1ère puissance, indépendamment de la puissance programmée. Pour sortir de cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 4 puis la touche 2.
HOT	Réglage température ambiante configuré à la valeur maximale.	Le poêle fonctionne selon la marche configurée, sans jamais moduler. Pour sortir de cette fonction, il suffit de diminuer le set température à l'aide du bouton 4 puis de la touche 1.
SERVICE	Contacter le technicien agréé lorsque ce message s'affiche pour effectuer le nettoyage ordinaire de l'appareil. Si le nettoyage n'est pas effectué, le message s'affichera à chaque allumage sans pour autant interrompre le fonctionnement normal du poêle.	

ALARMES

ÉCRAN	EXPLICATION	SOLUTION
	Indique la présence d'une alarme.	Allumée: indique la présence d'une alarme Éteinte: indique l'absence d'alarmes Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
ASPIRAT-KO	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
SONDE FUMEE	Panne liée à la sonde des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALARM. SURCHAUFFE FUMÉES	La température des fumées a dépassé 310°C	Vérifier l'afflux de pellet (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
CLEAN CHECK UP 1 - 2 (1 = EN PHASE DE DEMARRAGE) (2 = EN PHASE DE TRAVAIL)	Le fond de brasier ou la chambre de combustion est sale. La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier que les trous du fond de brasier soient complètement libres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALARME DEPRESSION	Le capteur de dépression mécanique est intervenu	Contactez le centre d'assistance
PROBLEME ALLUMAGE	Le réservoir à pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet. Installation incorrecte	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALLUMAGE RATE BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur OFF à l'aide de la touche 1 puis répéter les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
PELLETS TERMINES	Lors du fonctionnement, la t° des fumées est descendue sous les paramètres d'usine	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet. Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en phase de refroidissement.	À chaque fois que le poêle affichera l'une des alarmes susmentionnées, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase, en affichant alternativement sur l'écran l'alarme elle-même ATTENTE . L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
DEBITMETRE EN PANNE	Composant déconnecté ou en panne	Contactez l'assistance
AL. COMMANDE VIS SANS FIN	Fonctionnement anormal Chargement pellet	Contactez l'assistance

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Les produits EXTRAFLAME S.p.A. sont garantis, conformément aux directives de la communauté européenne, pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat.

Un document fiscal valide qui prouve l'achat, délivré par le vendeur (ticket de caisse, facture ou bon de transport), identifiant le produit acheté et la date d'achat et/ou de livraison de ce dernier est nécessaire.

ATTENTION : la présente garantie conventionnelle ne remplace pas la garantie prévue par les normes européennes pour la protection des Consommateurs.

La garantie conventionnelle est limitée au territoire italien et aux territoires compris dans la Communauté européenne couverts par le Service des Centres d'Assistance Technique Agréés (vérifier sur le site www.lanordica-extraflame.com)

Elle est également limitée au pays de résidence et/ou du domicile du consommateur qui doit être le même que celui du siège légal et/ou commercial du vendeur du produit EXTRAFLAME S.p.A.

Les présentes normes ne s'appliquent pas aux produits achetés dans le cadre d'activités commerciales, d'entreprise ou professionnelles. Dans ces cas, la garantie du produit sera limitée à une période de 12 mois à compter de la date d'achat.

GARANTIE ITALIE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Lors de la demande d'intervention du Service d'Assistance au Centre d'Assistance Agréé, toujours indiquer la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

GARANTIE EUROPE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Demander l'intervention du Service d'Assistance ou l'adresse du Centre d'Assistance Technique Agréé au vendeur en indiquant toujours la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

Pour les défauts de conformité apparus dans les 6 premiers mois de vie du produit, la réparation du défaut est couverte par la garantie sans frais pour le consommateur.

En cas de vice de conformité relevé entre le septième et le vingt-quatrième mois, le coût de l'appel sera à la charge du consommateur tandis que les frais de la main-d'œuvre et des éventuelles pièces de rechange fonctionnelles utilisées seront à la charge du vendeur.

2. La garantie est exclue si le défaut détecté est dû à des conditions et/ou événements externes tels que, à titre d'exemple non exhaustif, une capacité insuffisante des systèmes ; une installation erronée et/ou un entretien effectué par un personnel non qualifié selon la législation en vigueur dans le pays de résidence du consommateur ; une négligence ; une incapacité d'utilisation et un mauvais entretien par le consommateur, ne correspondant pas à ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation du produit, lequel fait partie intégrante du contrat de vente.

La présente garantie ne couvre pas non plus les dommages subis par le produit en l'absence de causes avérées imputables à des vices de fabrication. De la même manière sont exclus de la présente garantie tout vice dû au dysfonctionnement du conduit de cheminée, aux termes de la législation en vigueur dans le pays au moment de l'achat, ainsi que tous les défauts du produit dus à une incurie, rupture accidentelle, altération et/ou dommage dans le transport (rayures, bossellements, etc.), interventions effectuées par un personnel non autorisé et autres dommages causés par des interventions erronées du consommateur en essayant de remédier à la panne initiale.

La garantie ne couvre pas les matériaux de consommation suivants : les joints, les verres céramiques ou trempés, les revêtements et grilles en fonte, les matériaux réfractaires (ex. Nordiker ou autre), les pièces peintes, chromées ou dorées, les éléments en faïence, les poignées, le brasier et les composants correspondants. Pour les produits Idro, l'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit adapté anti-condensation n'est pas réalisé, qui garantit une température de retour à l'appareil d'au moins 55 degrés. En général la garantie ne couvre pas tous les composants extérieurs au produit sur lesquels le consommateur peut intervenir directement lors de l'utilisation et/ou l'entretien ou qui peuvent être sujets à l'usure et/ou la formation de rouille et de taches sur l'acier dues à une utilisation de détergents agressifs.

En cas de réclamation pour un défaut non avéré en phase de vérification par un technicien autorisé, l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur.

3. S'il s'avère impossible de rétablir la conformité par une réparation du produit/composant, il sera remplacé, sans modification de l'échéance et des termes de garantie acquis au moment de l'achat du produit/composant à remplacer.

4. EXTRAFLAME S.p.A. décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement, être causés à des personnes, animaux et biens personnels en raison de la non-observation de toutes les indications fournies dans le manuel d'utilisation prévu et qui concernent les avertissements au sujet de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit, téléchargeable également sur le site internet.

5. Les interventions d'étalonnage et/ou de réglage du produit en relation au type de combustible ou autre sont exclues de la garantie.

6. Si le produit est réparé auprès d'un des Centres d'Assistance Technique Agréés indiqués par EXTRAFLAME S.p.A. et en cas de remplacement du produit, le transport sera gratuit. Si le technicien est en mesure de réparer le produit au domicile de l'utilisateur et que celui-ci refuse, le transport au laboratoire et la livraison de retour seront à sa charge.

7. Au terme des 24 mois de garantie, toute intervention de réparation sera entièrement à la charge du consommateur.

8. En cas de litiges, seul le Tribunal du siège légal d'EXTRAFLAME S.p.A. - (Vicence-Italie) sera compétent.

AVERTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- ♦ Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant. Le produit ne doit pas être utilisé comme incinérateur.
- ♦ Ne pas utiliser le produit pour monter dessus ou y poser des objets.
- ♦ Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs ou autres doivent être tenus à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie et de dommage au revêtement.
- ♦ Tout usage inapproprié du produit engage entièrement la responsabilité de l'utilisateur et décharge le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ Toute altération ou remplacement non autorisés de pièces non originales du produit de quelque type que ce soit peut conduire à un risque compromettant la sécurité de l'utilisateur et décharge l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ La plupart des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). Il faut donc éviter de toucher ces parties sans porter des vêtements de protection appropriés ou sans utiliser des moyens adaptés, comme des gants de protection thermique.
- ♦ Il est interdit de faire fonctionner le produit quand sa porte est ouverte ou lorsque sa vitre est cassée.
- ♦ Le produit doit être connecté électriquement à un dispositif équipé d'un système de mise à la terre efficace.
- ♦ Éteindre le produit en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- ♦ Les pellets accumulés et non brûlés dans le brûleur après chaque « absence d'allumage » doivent être retirés avant tout nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien positionné avant de l'allumer.
- ♦ Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, au risque de provoquer des décharges électriques.
- ♦ Les installations non conformes aux normes en vigueur de même qu'une utilisation incorrecte et l'absence d'entretien comme le prévoit le fabricant, entraînent la déchéance de la garantie du produit.

ÉLIMINATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS



Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☎ +39.0445.865911 - 📠 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🌐 www.lanordica-extraflame.com

MADE IN ITALY
design & production

***POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE
CONTACTER VOTRE REVENDEUR OU CONSULTER
LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM***

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.